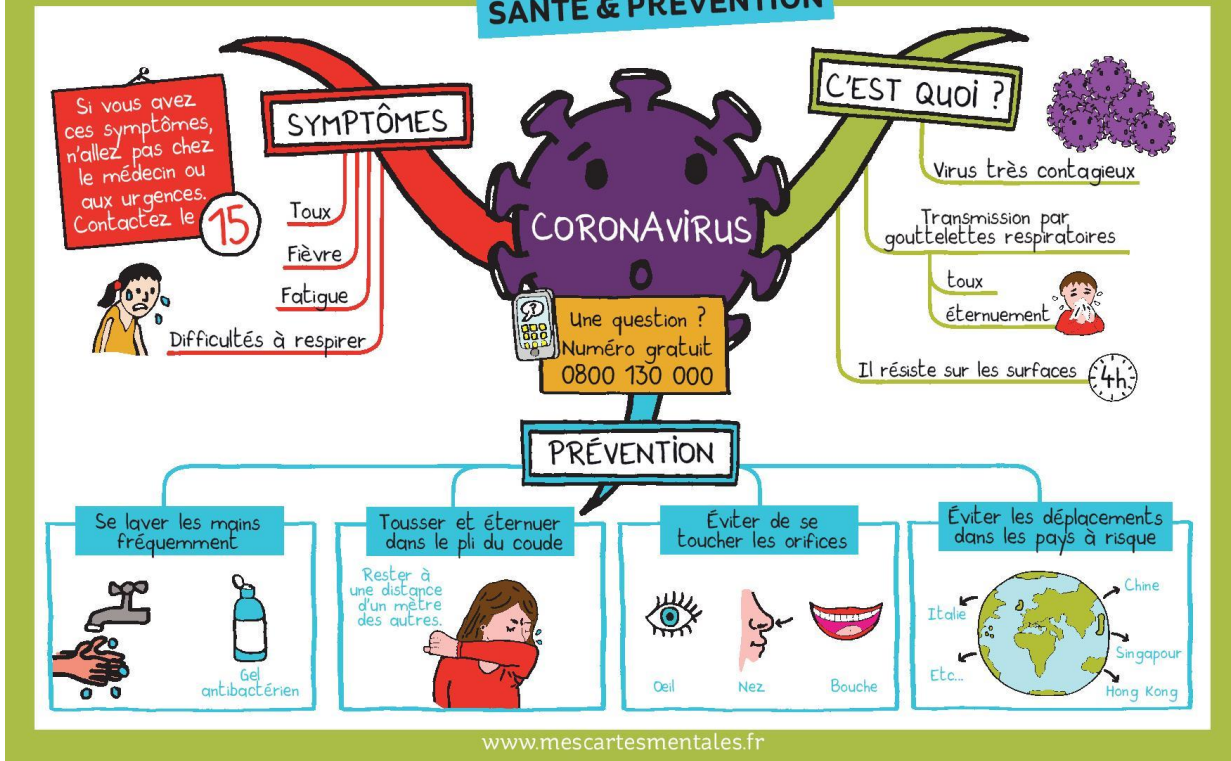


MES CARTES MENTALES

SANTÉ & PRÉVENTION



➤ Dernières Informations CORONAVIRUS

Compte-tenu du passage au stade 2, les mesures de mise en quarantaine pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie sont supprimées.

Les élèves revenant de ces zones doivent donc être scolarisés normalement, les enseignants et les personnels reprennent leur travail.

Seules les personnes ayant séjourné dans la province du Hubei en Chine doivent être isolées pendant les 14 jours suivant leur retour en France.

Toutes les dernières informations concernant le CORONAVIRUS seront mises à jour sur le site internet de l'école. (arzmael.fr)

➤ BILAN interventions harcèlement scolaire

Lundi 10 et mardi 11 février, Monique Hoarau est intervenue dans toutes les classes du CP au CM2 pour aborder la thématique du harcèlement scolaire avec les élèves. Elle a ensuite animé une conférence à destination des familles le mardi soir à l'école.



Aujourd'hui, en France, 1 enfant sur 10 se dit victime de harcèlement. Le harcèlement est une violence répétée qui peut être verbale, physique, psychologique, sexuelle et matérielle. Nouvelle forme de harcèlement aujourd'hui est le **cyberharcèlement** (diffusion incessante de photos, vidéos, rumeurs... sur la toile).

Tout le monde peut être harcelé. Les conséquences sont les suivantes : perte de l'estime de soi, désinvestissement scolaire, plus envie d'aller à l'école, troubles alimentaires, dépression...

Comment reconnaît-on un enfant harcelé ?

- Enfant change brutalement d'humeur.
- Troubles du sommeil.
- Chute des résultats scolaires.
- Phobie scolaire.
- Volonté de changer d'école.
- Perte d'appétit...

En tant que parent, que faire ?

- S'asseoir 10-15 minutes quotidiennement pour lui demander comment s'est passée sa journée.
- Si problème constaté, contacter rapidement l'enseignant de votre enfant ou moi-même.
- Ne pas aller voir vous-mêmes les enfants concernés. Les problèmes de harcèlement dans l'école doivent être réglés au sein de l'établissement par l'équipe éducative.

Un enfant harceleur profite du rejet de la différence, il repère les fragilités. Il veut être populaire. Cela est pour eux une manière d'exister. Attention, cet enfant a besoin **d'un travail psychologique**. On ne peut pas devenir un adulte en détruisant les autres. Si rien n'est fait, cet enfant peut devenir également un adulte harceleur. Il a besoin d'**un cadre, qu'on lui mette des limites**.

Que dit la loi ?

Les faits peuvent être sanctionnés par des mesures éducatives. L'école peut rédiger un RIP (recueil d'Informations Préoccupantes) si la famille de l'élève concerné ne réagit pas.

Voici une synthèse de ce que Monique Haorau a pu observer dans nos classes :

Les élèves ont été très participatifs et acteurs dans toutes les classes pendant les interventions.

Dès le CE1, certains enfants sont seuls sur internet sans surveillance de parents. Certains ont été confrontés à des images gênantes. A partir du CM1-CM2, des enfants ont un téléphone portable et / ou une tablette et pour certains un accès internet sans surveillance. En CM2, des enfants ont dit « avoir été en contact » avec des adultes de plus de 40 ans lorsqu'il jouait avec des jeux en ligne pour plus de 12 ans.

Les réseaux sociaux et plateformes que fréquentent le plus les enfants sont : You tube, blog, instagram, snapchat et Tic Toc où les enfants peuvent se mettre en scène.

Le principe n'étant pas de leur interdire internet et les réseaux sociaux mais de les prévenir des dangers et des influenceurs. L'idéal en primaire serait que les enfants soient dans une pièce où il y ait un adulte lorsqu'ils sont sur internet.

Une règle d'or en matière de sécurité sur Internet est de ne jamais communiquer ses noms, son numéro de téléphone, l'adresse de son domicile ni celle de son école ou de son club de sport. Sur les réseaux sociaux, comme dehors, on ne parle pas aux étrangers.

Nous devons bien comprendre aux enfants qu'Internet est un espace public où il s'expose. Les photos ou vidéos sont gravées pour toujours sur « la toile ».

Voici 8 conseils pour protéger vos enfants sur Internet :

- Parlez avec votre enfant de ses activités sur la toile.
- Activez le logiciel de contrôle parental de votre fournisseur d'accès à Internet sur chaque ordinateur de la maison.

- Ne laissez pas les jeunes enfants seuls sur Internet.
- Vérifiez que le jeu vidéo en ligne est adapté à l'âge de l'enfant.
- Limitez le temps consacré aux écrans.
- Limitez le nombre d'écrans individuels à la maison.
- Consultez les pages d'informations sur les risques présents sur le net. (www.internetsanscrainte.fr)
- Signalez les images et propos pédopornographiques. (<http://internet-signalement.gouv.fr>)

Un grand merci à tous pour la lecture attentive que vous aurez porté à ces informations. Il est important que nous agissions ensemble pour le bien-être de nos enfants.

➤ CARNAVAL

Notre carnaval annuel aura lieu cette année le **jeudi 19 MARS** sous le thème du **cinéma et des livres** (en lien avec les projets d'année).

Les enfants se déguiseront après la cantine dans les classes.

Les enfants, mangeant à la maison, peuvent revenir directement à l'école déguisés. Le **départ du cortège se fera à 15h**. La marche se terminera par un petit temps collectif à l'école où les élèves interpréteront des chants et dégusteront un petit goûter crêpes. Ainsi, nous aimerions dans la mesure du possible, que **chaque famille prépare quelques crêpes** afin de pouvoir vivre avec les enfants ce moment de partage. Bien évidemment, vous êtes cordialement invités à vivre temps fort avec nous en vous déguisant également si vous le souhaitez.

➤ APEL

L'APEL organise une BOUL' ou BOUM PARTY au lieu du LOTO enfants initialement prévu le dimanche 29 MARS.

DIMANCHE 29 MARS 2020

BOUL'OU BOUM PARTY

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER !

LID ANIMATION AUX PLATINES

5 EUROS
(ENTREE, GOÛTER + 1 TICKET DE TOMBOLA OFFERT)

1 EURO LE MAQUILLAGE

PREVOIR UN ACCESSOIRE FLUO

14H - 17H

A LA SALLE POLYVALENTE DE PLOUARZEL

OUVERT A TOUS : BOISSONS, CREPES, GATEAUX EN VENTE SUR PLACE...

ACCES AU BOULODROME POUR LES JOUEURS DE PETANQUE

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER : ENCEINTE BLUETOOTH, PLACES PUY DU FOU, LA RECRE DES 3 CURES, OCEANOPOLIS, PATINOIRE, PISCINE...

 LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS 

➤ **INFORMATION ARTISANAT**

Cette année, Elodie Michallat, membre OGEC, propose une ou deux fois par mois des temps d'atelier artisanat pour faire « revivre » notre joli stand à la kermesse. Ces ateliers sont ouverts à tous. N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Michallat si vous êtes intéressés (elodie.michallat@gmail.com).

Voici les dates des soirées artisanat qui auront lieu de 18 à 21h à l'école.

- **lundi 9 et jeudi 19 mars**

- **lundi 6 et jeudi 30 avril**

Un grand merci à tous pour votre coopération à ce beau projet.

➤ **PROJET BOL DE RIZ**

Vendredi 10 AVRIL : ACTION BOL DE RIZ à la cantine pour la Fondation Recherche Médicale, en lien avec le décès de Katell Kernéis, enseignante dans l'école.

Pour réaliser cette action bol de riz, merci de régler **directement le repas du 10 avril à l'école (minimum 3,45 €)**. Celui-ci ne sera pas facturé par la mairie. L'école versera les bénéfices directement à l'association. Le règlement doit s'effectuer **avant le 6 avril**. Les enfants mangeront à la cantine un repas composé uniquement de riz (riz chaud, riz au lait). Un grand merci à tous pour votre participation.

➤ **CALENDRIER SCOLAIRE**

Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 10 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 19 mai 2020 Reprise des cours : lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 3 juillet 2020

Petit rappel :

Dans la mesure du possible, merci d'éviter tout départ en vacances sur temps scolaire. En effet, des absences répétées dans les classes nuisent à la continuité des apprentissages (temps d'évaluation...). **Nous vous rappelons que les enseignants ne seront pas tenus de vous fournir le travail scolaire avant l'absence de votre enfant.** Sachez qu'une demande d'autorisation à l'inspection par l'intermédiaire du chef d'établissement est exigée. Effectivement, l'inspectrice de l'éducation nationale doit être au courant de toute absence dans l'école. **Ceci concerne également les enfants de maternelle. Merci de votre compréhension.**

➤ **DATES IMPORTANTES (à noter dans vos agendas) :**



VENDREDI 13 MARS : de 16h45 à 19h PORTES OUVERTES de l'école.

JEUDI 19 MARS : CARNAVAL, défilé dans le bourg vers 15h.

DIMANCHE 29 MARS : BOUL' OU BOUM PARTY de 14h à 17h.

VENDREDI 10 AVRIL : action « bol de riz » à la cantine.